

Le Cateau



Conseil municipal

& vous

Principales délibérations de la séance du 18 décembre 2017

Présents : André BIHANGOU, Charles BLANGIS, Jean-Paul BURLION, Françoise CAMPIN, Aline CHAPEL, Cyril CHAPEL, Serge CHRÉTIEN, Sylvie CLERC, Laurent COULON, Sylvie DECRESSONNIÈRE, Olivier DESCAMPS, Annie DORLOT, Guy DRUENNE, Nadine DRUESNE, Carole HIBOUX, Jacques JANTI, Jean-Claude LEGRAND, Michaëlle LEGRAND, Marie-Thérèse LEMOINE, Bruno MANNEL, Joëlle MANESSE, Joseph MODARELLI, Isabelle PIÉRARD, Brigitte REZGUI, Michel RICHARD, Serge SIMÉON, Thierry THÉBERT

Excusés (avec procurations) : Brigitte GRENIER, Angélique PLAQUIN

Motion pour la défense du tribunal de Cambrai

Le conseil municipal a adopté une motion pour le maintien de l'accès à une justice de qualité et de proximité dans le territoire du Hainaut Cambrésis. Les élus ont montré leur opposition à la proposition de loi adoptée par le Sénat qui constitue une menace sur le devenir des Tribunaux de Grande Instance, notamment celui de Cambrai.

Vote : unanimité

Ouverture de crédits

Afin de poursuivre les chantiers actuellement en cours, et dans l'attente du vote du budget 2018, le Conseil municipal décide une ouverture de crédits d'investissement à hauteur de 25%, comme le permet l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le montant des crédits d'investissement de la ville s'élevait à 6 349 100 €. Le Conseil municipal autorise le paiement des dépenses d'investissement à hauteur de 1 587 275 €.

Vote : unanimité

Gestion des accueils de loisirs

La commune confie la gestion des accueils de loisirs des enfants à un prestataire. Un appel d'offres a ainsi été lancé en septembre.

Le conseil municipal a suivi l'avis de la commission d'appel d'offres qui avait donné un avis favorable à la proposition de la société Vacances Plurielles.

Vote : unanimité

Signature d'une convention pour l'organisation d'une course cycliste «A travers les Hauts de France»

La commune souhaite participer à l'organisation de la course cycliste «A travers les Hauts de France». Cette épreuve mobilise 20 équipes de 6 coureurs internationaux. Le départ de cette épreuve se déroulerait le vendredi 18 mai de l'Esplanade Monplaisir.

Le conseil municipal accepte la signature d'une convention avec l'association Clovis Sport Organisation organisatrice de cet événement et accorde une subvention de 10 000 €, sous réserve d'un projet financier.

Des réunions d'informations et techniques seront organisées dès janvier avec les commerçants, les associations, les services municipaux, la police municipale, la gendarmerie...

Vote : 25 voix pour et 4 abstentions

Dénomination de l'Avenue des Essarts : Avenue Simone Veil

Le conseil municipal valide la proposition de dénommer l'avenue des Essarts : Avenue Simone Veil.

Femme de courage et de conviction, Simone Veil est l'une de figures politiques françaises les plus populaires. Elle incarne les tourments et les espoirs du XX^{ème} siècle : elle fait en effet partie de rares juifs français ayant survécu à la déportation à Auschwitz. Mais elle participe aussi à l'émancipation des femmes grâce à sa loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Enfin, elle fut l'une des figures de la construction européenne.

Vote : 25 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention

Signature d'une convention d'engagement dans le cadre de l'attribution de la bourse au permis de conduire

Consciente que la mobilité est aujourd'hui un atout majeur dans le recherche d'un emploi et des difficultés rencontrées par les jeunes pour financer leur permis de conduire, la commune a instauré, en 2008, une bourse d'aide au permis de 400 € pour les 18/25 ans.

Suite au nombre important de bénéficiaires (57 en 2016, contre 43 en 2012), la ville souhaite mettre en place une contrepartie citoyenne à cette aide.

Ainsi à partir du 2 janvier 2018, les bénéficiaires de l'aide au permis de conduire devront effectuer une activité bénévoles de 35 heures au sein des services municipaux (espaces verts, entretien extérieur ou des locaux, services techniques,). L'activité devra être effectuée avant le versement de l'aide.

Vote : *unanimité*

Questions diverses

Vente d'un terrain à l'IME : Le Conseil municipal a validé la vente du terrain anciennement occupé par le centre de contrôle technique rue de la Gaité derrière l'IME, à l'APAJH pour la somme de 32 000 €. La structure envisage la construction d'une résidence adaptée pour les personnes âgées en situation de handicap.

Vote : *unanimité*

Riot de Tupigny - Demande de subvention : Le Conseil municipal sollicite une subvention à l'Agence de l'eau à hauteur de 50 % du montant des travaux (estimé à 580 000 €) pour la réfection du Riot de Tupigny. Le chantier sera engagé sous réserve de subvention

Vote : *unanimité*

Travaux d'enfouissement rue Louis Carlier : Le Conseil municipal valide le projet d'enfouissement du réseau aérien basse tension. Les travaux seront pris en charge à 40% par ErDF, à 10% par le Sidéc et à 50% par la ville.

Vote : *unanimité*

Convention de partenariat entre la commune et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois

La commune souhaite concrétiser son partenariat avec le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois en devenant Ville Porte du Parc.

Grâce à cette convention de partenariat - moyennant le versement d'une cotisation annuelle de 0,60 € par habitant - la commune sera représentée au sein du syndicat, elle pourra bénéficier de l'intervention de l'équipe technique au Parc, des outils pédagogiques seront mis à disposition des écoles de la ville,... C'est également un avantage pour le développement touristique.

Ce partenariat sera signalé dès les entrées de ville grâce à des panneaux «Ville Porte du Parc»

Vote : *unanimité*

Aménagements rue Pierre Nord : Un affaissement des bordures a été constaté rue Pierre Nord, à proximité du béguinage. Un signalement sera effectué auprès des entreprises qui ont réalisé les travaux.

Par ailleurs, dès que la commune aura récupéré la propriété de la voirie, un stop sera installé afin de sécuriser la circulation routière autour du béguinage.

Problématique de sécurité à la sortie du collège Jean Rostand : Une soixantaine de véhicules et de nombreux bus stationnent chaque jour à la sortie du collège, créant un problème de sécurité. La commune a déjà sécurisé une partie du parking. Le Département est conscient du problème et mène actuellement une étude pour le résoudre.

Suppression de l'éclairage public : Le Conseil communautaire a voté la suppression de l'éclairage public du dimanche au jeudi entre 23h et 5h. L'éclairage restera cependant allumé toute la nuit les vendredi et samedi pour les communes.

Monsieur le Maire et son conseil municipal
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année

Cérémonie des vœux du Maire à la population
dimanche 14 janvier à 10h45 au théâtre municipal René Ledieu
VENEZ NOMBREUX